

## Prions en paroisse

- Pour Françoise Emery, Daniel Casseville, Hélène Courjux qui est malade, David Alexandre Persoud et Simone Balut (Mezzieu).
- Pour Jean-Luc Pierrard et la famille Carillo (Jons).
- Pour Geneviève Tussy (Jonage).

Clin d'œil...



### Horaires des messes

#### En semaine

- Saint-Sébastien : du mardi au vendredi à 7h30, samedi à 8h45,
- Centre Jean XXIII : mardi et jeudi à 9h (attention pas de messe les mercredis),
- Pusignan : mercredi 9h
- Jonage : vendredi 9h.

#### Messes du week-end

##### Samedi 29 avril

- 18h30 messes au Centre Jean XXIII et à Jons.

##### Dimanche 30 avril

- 9h messes à Saint-Sébastien et à Pusignan,
- 10h30 messe à Saint-Sébastien,
- 10h45 messe à Jonage,
- 18h vêpres, adoration à Saint-Sébastien.

### Paroisse catholique de Mezzieu, Jons, Jonage, Pusignan

Centre Jean XXIII

61 avenue de Verdun-69330 Mezzieu

Tél : 04 78 31 41 57

courrier@paroisses-mjjp.fr

www.paroisses-mjjp.fr

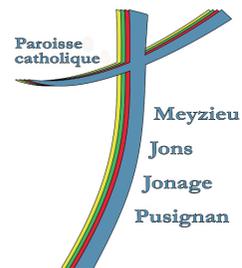
Maison paroissiale de Jonage:

2 rue de la République-69330 Jonage

Tél : 04 78 31 23 25

paroissejpp@orange.fr

Directeur de la publication, Don Édouard de Vregille



23 avril 2017  
Dimanche de la Divine Miséricorde - Année A

Numéro 188

# Le parvis ...

## Édito

### *L'argent ne pousse pas sous les arbres...*



«Seigneur, tu m'as tout donné, alors je t'en rends une partie». Cette phrase, je l'ai entendue d'un curé qui invitait ses paroissiens à être généreux lors de la quête.

Il ne s'agit pas de «rembourser» le don que nous a fait Dieu, c'est bien sûr impossible, mais tout simplement de soutenir, chacun en fonction de ses possibilités, le fonctionnement de notre Église, et ce dans un seul but : annoncer l'Évangile et partager avec le plus grand nombre la joie de la foi.

#### *On peut contribuer financièrement*

De multiples possibilités existent, elles sont expliquées de façon simple et claire sur le site du diocèse (<http://donnons-lyon.catholique.fr/>).

Deux points peuvent retenir notre attention pour notre paroisse :

- La *quête prélevée*, un moyen particulièrement simple de soutenir notre paroisse puisque la déductibilité fiscale qui l'accompagne permet de donner un peu plus ! Le nombre de petits jetons bleus ne demande qu'à augmenter...

- Les *souscriptions paroissiales*. Il y en a une en cours pour la fonte de Marie-Louise, la nouvelle cloche pour le Centre Jean XXIII. Si la décision de construire une nouvelle église est prise par le Cardinal, il y en aura une seconde... d'une tout autre ampleur !

#### *Mais il ne faut pas oublier*

À côté de ces dons financiers existent des contributions tout aussi importantes : donner du temps, même occasionnellement, c'est faire don à la Paroisse d'une partie de sa disponibilité, de ses compétences, de son enthousiasme.

#### *Solliciter les paroissiens impose de leur «rendre des comptes»*

C'est pourquoi ce Parvis vous présente le bilan financier de la paroisse Mezzieu, Jons, Jonage et Pusignan en 2016.

Dans les recettes n'apparaissent que les contributions financières. Il «manque» plusieurs milliers d'heures «offertes» par ceux qui tout au long de l'année donnent de leur temps.

Pour tous ces dons, en euros ou en temps, que chacun soit remercié.

*Luc, secrétaire général*

## Nos recettes, nos dépenses...

Les *recettes* ont diminué de plus de 4% entre 2015 et 2016. Cela est notamment dû à une baisse des quêtes pour les funérailles (-9%).

Cependant nous tenons à remercier les paroissiens pour leur fidélité, car les quêtes dominicales restent stables cette année.

Dans le même temps la baisse du montant global du casuel baptêmes se compense en 2016 par l'augmentation du montant du casuel mariages, le casuel funérailles restant stable.

Nos *dépenses* ont augmenté de près de 18% entre 2015 et 2016.

Cette augmentation est notamment due en partie à la hausse des coûts de la mission pastorale (+16%), mais également des dépenses d'énergie (eau, gaz, fuel, électricité), en hausse (+8%).

Nous dégagons un *résultat positif* qui permet de budgétiser des petits travaux dans différents lieux de notre paroisse pour l'année 2017 ainsi que le financement de la mission paroissiale.

*Irène pour le Conseil paroissial pour les affaires économiques*

## Besoins de tous...

Nos finances sont saines, mais l'équilibre de l'ensemble dépend de la bonne volonté de tous et de chacun de participer aux tâches (nettoyage des locaux, entretien des espaces verts) afin de maîtriser les coûts.

À cet effet, nous vous rappelons que des journées «travaux d'entretien» sont régulièrement organisées et nous remercions toutes les bonnes volontés qui peuvent y prendre part. De plus, nous vous invitons vraiment à une utilisation responsable des biens et des locaux mis à votre disposition. Les petits gestes de chacun font les économies de tous.

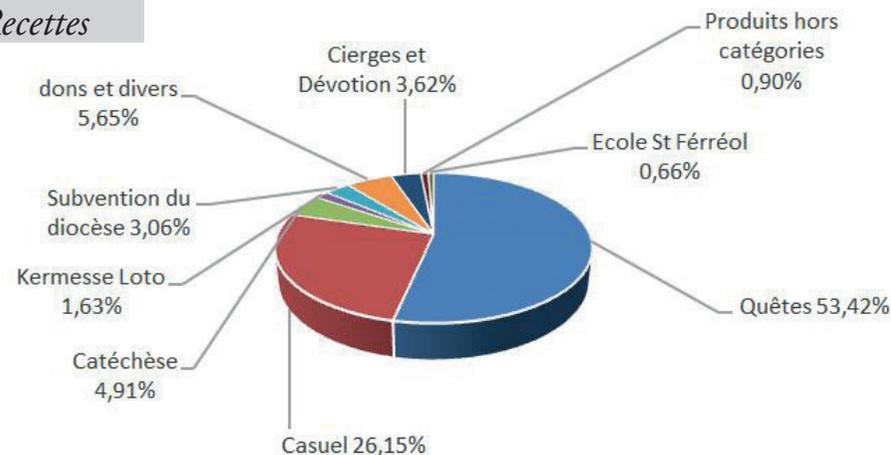
Il peut sembler bizarre de ne pas voir de dépenses de «solidarité». Outre que ces aides existent indirectement, le plus souvent sous forme de «non-facturation», il faut savoir que la paroisse ne peut utiliser l'argent qu'elle reçoit qu'en lien avec sa vocation culturelle.

Par contre, une association paroissiale n'a pas cette contrainte et c'est pourquoi elle joue dans la paroisse ce rôle de solidarité et peut aider directement des personnes comme elle le fait, par exemple, avec les deux familles de réfugiés hébergées sur notre Paroisse ou encore en permettant à des jeunes dont les familles n'ont pas les moyens financiers de participer aux activités du patronage pendant les vacances...

Nous remercions les 44 nouveaux donateurs ainsi que tous ceux qui, par leur don, contribuent au denier de l'Église. Cependant, nous avons, en 2016, un léger recul du nombre des donateurs sur notre ensemble avec 431 donateurs au total pour l'ensemble paroissial contre 436 en 2015.

La campagne du denier 2017 vient d'être lancée, nous comptons sur vous...

### Recettes

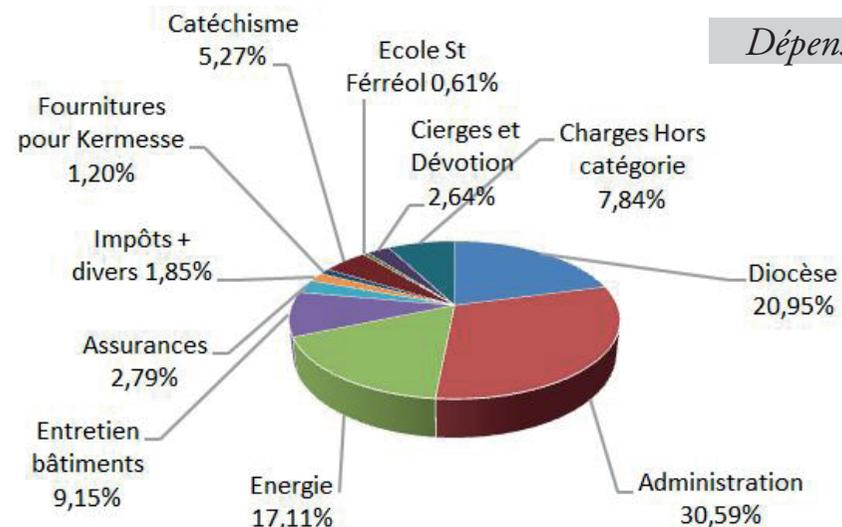


*Dons et divers* : dons + revenus financiers

*Subventions* : participation du Diocèse au logement des prêtres

*Casuel* : offrande faite à l'occasion d'un baptême, d'un mariage ou d'une sépulture.

### Dépenses



*Diocèse* : Le poste se compose de la contribution diocésaine de la paroisse à la vie du diocèse. Elle dépend de nos revenus. (Elle se différencie du denier de l'Église qui sert à financer les salaires des prêtres et permanents laïcs employés par le diocèse).

*Les membres du Conseil paroissial pour les affaires économiques* (Don Édouard de Vregille, Don Marc-Antoine Croizé-Pourcelet, Don Jean-Baptiste Balajé, Claude Charrasson, Hugues Delome, Christiane Denis, Emmanuel Dereu, Irène Mondon et Luc Simonet) se tiennent à votre disposition tout au long de l'année pour répondre à toutes vos questions concernant les finances de la paroisse.